

CONSEIL COMMUNAL DU 23 MARS 2017

Etaient présents :

M. RENAUD Daniel, Maire Délégué de la commune déléguée de La Côte d'Aime,
MM. LUISET René, 1^{er} adjoint, BUTHOD GARÇON Freddy, 2^{ème} adjoint, BOUZON Charles,
3^{ème} adjoint, Mme HOEN Martine, 4^{ème} adjointe,
MM. TARDY Lionel, COLLOMB Pascal, BLANCHET Jean-Luc, SERVAJEAN Daniel,
conseillers municipaux,

Excusés: MM. OLLINET Alain, SILVESTRE Marcel, conseillers municipaux,

Le Conseil Communal a convié Monsieur Philippe MARTIN, nouveau Directeur Général des Services Travaux et Urbanisme à se joindre à ce Conseil. Ce dernier informe l'assemblée de ses réflexions pour réorganiser l'ensemble des services sur les quatre communes historiques.

Service Technique :

- ♦ Les gros travaux seront étudiés et suivis par Messieurs Philippe MARTIN et Loïc HARDOUIN.
- ♦ Les appels d'offres, marchés de travaux et dossiers de subvention seront suivis par Monsieur Philippe DAVID.
- ♦ L'encadrement des équipes techniques sera effectué par Monsieur Jean-Christophe MARTINEZ.
- ♦ Un plan pluriannuel d'investissement devra être mis en place pour définir les investissements futurs sur les quatre communes historiques, dans le respect des dispositions financières élaborées lors de la fusion des communes.
- ♦ Un dossier concernant l'eau et l'assainissement devra être établi pour préparer cette transmission à la Communauté des Communes des Versants d'Aime, compétences obligatoires au 1^{er} janvier 2020.

Service Urbanisme :

- ♦ Renforcer ce service au niveau de La Plagne Tarentaise, en moyens et en personnel, travailler avec le même outil informatique sur l'ensemble des quatre communes.
- ♦ Définir des créneaux horaires pour les renseignements au public.
- ♦ Etudier la possibilité d'établir des permanences urbanisme dans chaque mairie.

Les autres points suivants sont débattus :

◆ Fleurissement de la commune

Dans chaque hameau, des bénévoles s'occupent du fleurissement.

Au chef-lieu, vérifier que ce service soit assuré durant les congés d'été.

◆ Travaux

Une visite générale de tous les chemins communaux sera effectuée par les services techniques, notamment sur les routes et chemins donnant accès à la montagne. Suite aux coups de vent et à la neige, beaucoup d'arbres déracinés encombrant les chemins. Ces travaux seront traités en liaison avec l'ONF.

◆ Salle Polyvalente

Suite à un courrier demandant l'accès à la Salle Polyvalente pour développer une activité de patchwork à l'attention des habitants de La Côte d'Aime, il est répondu favorablement.

◆ Il est étudié la demande de la DDE pour acquérir un terrain le long de la Route Départementale afin d'améliorer la circulation. Le Conseil Communal donne son accord pour vendre 137 m² au prix de 314 euros.

◆ Circulation

Remettre en place les écluses pour limiter la vitesse sur la Route Départementale à Pierrolaz, ainsi que la traversée de Pré Bérard. Une convention doit être signée avec TDL (équipement).

◆ Courrier Monsieur TOLON

Il est donné lecture d'une lettre de Monsieur Bruno TOLON, concernant le maintien de l'agriculture en zone de montagne, pour limiter les friches et éviter les risques naturels.

◆ Conditions d'attribution de logements OPAC de La Côte d'Aime

Les dossiers d'attribution sont examinés par les services de l'OPAC et la commune, sous réserve de remplir les conditions exigées (revenu fiscal de référence, situation professionnelle et familiale).

◆ Déchetterie de Valezan

Les horaires d'ouverture pour l'année 2017 sont les suivants :

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.